



**COMPTES CONSOLIDÉS**  
**31 DECEMBRE 2007**

## SOMMAIRE

<b>ETATS DE SYNTHESE .....</b>	<b>4</b>
<b>1. BILAN CONSOLIDE.....</b>	<b>4</b>
1.1. Actif .....	4
1.2. Capitaux propres et passif.....	4
<b>2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....</b>	<b>5</b>
<b>3. TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES ....</b>	<b>6</b>
<b>4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES .....</b>	<b>7</b>
<b>ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....</b>	<b>8</b>
<b>1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE.....</b>	<b>8</b>
<b>2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES .....</b>	<b>9</b>
2.1. Principes de préparation des états financiers .....	9
2.2. Méthodes et principes de consolidation.....	10
2.3. Immobilisations mises en concession .....	11
2.4. Coûts d'emprunt.....	11
2.5. Dépréciations des actifs.....	12
2.6. Autres actifs financiers .....	12
2.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	12
2.8. Stocks.....	12
2.9. Clients et autres débiteurs .....	12
2.10. Emprunts.....	12
2.11. Avantages aux personnels à prestations définies.....	12
2.12. Provisions .....	13
2.13. Contrats de locations.....	13
2.14. Chiffre d'affaires et autres produits.....	13
2.15. Subventions publiques .....	13
2.16. Impôts sur les bénéfices .....	13
2.17. Instruments dérivés.....	14
2.18. Information sectorielle .....	14
2.19. Options de présentation .....	14
<b>3. ACTIFS NON COURANTS.....</b>	<b>15</b>
<b>4. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES .....</b>	<b>16</b>
<b>5. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....</b>	<b>16</b>
<b>6. AUTRES ACTIFS COURANTS .....</b>	<b>17</b>
<b>7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....</b>	<b>17</b>
<b>8. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS .....</b>	<b>17</b>
<b>9. CAPITAL .....</b>	<b>18</b>
<b>10. PROVISIONS.....</b>	<b>18</b>
<b>11. AVANTAGES DU PERSONNEL A PRESTATIONS DEFINIES.....</b>	<b>19</b>
<b>12. RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DERIVES .....</b>	<b>20</b>
<b>13. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS .....</b>	<b>23</b>
<b>14. CHIFFRE D'AFFAIRES .....</b>	<b>24</b>
<b>15. ACHATS ET CHARGES EXTERNES .....</b>	<b>24</b>

16.	CHARGES DE PERSONNEL.....	24
17.	IMPOTS ET TAXES.....	25
18.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.....	25
19.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	25
20.	PRODUITS FINANCIERS.....	25
21.	CHARGES FINANCIERES.....	26
22.	IMPOTS SUR LE RESULTAT .....	26
23.	RESULTAT PAR ACTION.....	27
24.	DIVIDENDE .....	27
25.	ENGAGEMENTS.....	28
26.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES.....	29
27.	INDICATEURS DE GESTION .....	29
28.	EVENEMENTS POST CLOTURE .....	29

<b>ETATS DE SYNTHESE</b>
--------------------------

## 1. BILAN CONSOLIDE

### 1.1. Actif

En millions d'euros	Notes	31/12/2007	31/12/2006
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations en concession	3	7 380,2	7 243,8
Participations dans les entreprises associées	4	1,4	1,4
Autres actifs financiers non courants		30,9	32,3
Autres actifs non courants		0,2	0,4
<b>Total actif non courant</b>		<b>7 412,6</b>	<b>7 277,9</b>
<b>Actif courant</b>			
Stocks		8,5	9,1
Clients et autres débiteurs	5	103,9	115,3
Impôts courants		0,0	0,2
Autres actifs courants	6	89,9	60,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	71,8	130,5
<b>Total de l'actif</b>		<b>7 686,6</b>	<b>7 593,1</b>

### 1.2. Capitaux propres et passif

En millions d'euros	Notes	31/12/2007	31/12/2006
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	9	33,9	33,9
Réserves consolidées		-251,3	142,4
Résultat de l'exercice		340,7	263,1
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>123,3</b>	<b>439,4</b>
Intérêt minoritaires		0,2	0,2
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>123,5</b>	<b>439,6</b>
<b>Passif non courant</b>			
Emprunts non courants	8	6 194,2	5 816,3
Impôts différés	22	212,0	215,1
Provisions non courantes	10	20,1	18,3
Autres passifs non courants	13	43,2	47,4
<b>Passif courant</b>			
Fournisseurs et autres créanciers		178,0	150,9
Emprunts courants et dettes financières diverses	8	188,0	202,4
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	8	538,3	548,6
Dettes d'impôt sur le résultat		34,3	0,0
Provisions courantes	10	13,5	15,7
Autres passifs courants	13	141,3	138,8
<b>Total des capitaux propres et passif</b>		<b>7 686,6</b>	<b>7 593,1</b>

## 2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	Année 2007	Année 2006
Chiffre d'affaires	14	1 802,6	1 670,2
Autres produits		0,1	0,3
Achats et charges externes	15	(162,3)	(153,2)
Charges de personnel	16	(208,9)	(209,3)
Impôts et taxes	17	(228,8)	(231,7)
Dotations aux amortissements	18	(345,5)	(329,2)
Dotations aux provisions (nettes et reprises)	18	3,3	1,5
Autres produits et charges d'exploitation	19	3,9	(4,9)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>864,3</b>	<b>743,6</b>
Autres produits et charges opérationnels	19	1,6	(3,0)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>866,0</b>	<b>740,6</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	20	9,5	21,7
Coût de l'endettement financier brut	21	(352,7)	(359,6)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(343,2)</b>	<b>(337,9)</b>
Autres produits et charges financiers		(1,7)	0,2
Quote-part du résultat des entreprises associées		(0,0)	(0,1)
Impôt sur le résultat	22	(180,2)	(139,6)
<b>Résultat net</b>		<b>340,9</b>	<b>263,3</b>
- dont part du Groupe		340,7	263,1
- dont intérêts minoritaires		0,2	0,2
Résultat revenant aux actionnaires de la société, en euros, par action :			
- résultat de base par action (part du Groupe)		3,01	2,33
- résultat dilué par action (part du Groupe)		3,01	2,33

### 3. TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Millions d'Euros)	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2006	33,9	1 292,9	218,3	194,6	1 739,7	0,7	1 740,4
Affectation du résultat précédent			194,6	(194,6)	0,0		0,0
Distribution		(899,9)	(377,4)		(1 277,3)		(1 277,3)
Acompte sur dividendes				(292,8)	(292,8)		(292,8)
Résultat de l'exercice				263,1	263,1	0,1	263,2
Ajustement de valeurs des dérivés des flux de trésorerie			(5,9)		(5,9)	(0,6)	(6,5)
<i>Total des produits et charges comptabilisés</i>			(5,9)	263,1	257,2	(0,5)	256,7
Capitaux propres au 31/12/2006	33,9	393,0	(250,6)	263,1	439,4	0,2	439,6
Affectation du résultat précédent			263,1	(263,1)	0,0		0,0
Distribution		(392,6)	(143,2)		(535,8)	(0,2)	(536,0)
Acompte sur dividendes				(116,4)	(116,4)		(116,4)
Résultat de l'exercice				340,7	340,7	0,2	340,9
Ajustement de valeurs des dérivés des flux de trésorerie			(4,5)		(4,5)	0,0	(4,5)
<i>Total des produits et charges comptabilisés</i>			(4,5)	340,7	336,2	0,2	336,4
Capitaux propres au 31/12/2007	33,9	0,4	(135,2)	224,3	123,3	0,2	123,5

#### 4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	Année 2007	Année 2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	131	617
- Résultat net	341	263
- Charge d'impôt	180	139
- Intérêts nets	346	360
- Dotation nette aux amortissements et provisions	349	331
- Paiement en actions et autres retraitements	2	0
- Résultat sur cessions	1	3
- Impôts payés	(146)	(153)
- Intérêts versés	(360)	(368)
Autofinancement	712	575
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(13)	(24)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	699	551
- Immobilisations en concession	(461)	(324)
- Actifs financiers non courants	(0)	3
Total des paiements sur acquisitions d'immobilisations	(461)	(321)
Cessions d'immobilisations	4	543
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	(456)	222
Dividendes versés aux actionnaires	(652)	(1 571)
Remboursement d'emprunts	(792)	(921)
Emission d'emprunts	1 143	1 233
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	(301)	(1 259)
Variation de trésorerie (I + II + III)	(59)	(486)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	72	131

# ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## 1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

---

Le Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône est principalement constitué par les sociétés Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) et Autoroutes Rhône-Alpes (AREA) qui exploitent des réseaux autoroutiers dont elles ont financé la construction, selon les termes de deux contrats de concession autoroutière différents qui expirent en 2032. Des contrats d'entreprise définissent en outre les programmes d'investissements liés à ces deux concessions et les lois tarifaires correspondantes pour la période 2004 – 2008.

Au total, le réseau couvre 2 279 kilomètres d'autoroutes dont 2 215 kilomètres sont en service.

Les conventions de concessions autoroutières et les cahiers des charges annexés constituent les instruments principaux définissant les relations entre l'Etat, la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et la Société AREA : ils réglementent notamment la construction et l'exploitation des autoroutes, les dispositions financières applicables, la durée des concessions et les modalités de reprise des installations en fin de concession.

Parmi les principales dispositions susceptibles d'influencer les perspectives de l'exploitation figurent notamment :

- l'obligation de maintenir en bon état d'entretien l'ensemble des ouvrages et de tout mettre en œuvre pour maintenir la continuité de la circulation dans de bonnes conditions ;
- les dispositions fixant le taux des péages et les règles d'évolution ;
- les clauses prévoyant les dispositions applicables en cas d'évolution des réglementations techniques ou des règles fiscales applicables propres aux sociétés d'autoroutes. Si une telle évolution était susceptible de compromettre gravement l'équilibre des concessions, l'Etat et la société concessionnaire arrêteraient d'un commun accord les compensations à envisager.
- les dispositions susceptibles de garantir la remise en bon état des ouvrages de la concession à la date d'expiration, et notamment la conclusion, 7 ans avant la fin de la concession, d'un programme d'entretien et de renouvellement pour les cinq dernières années ;
- les conditions du retour des actifs à l'Etat en fin de concession et les restrictions grevant les actifs : les biens de retour reviendront à l'Etat sans donner lieu à une contrepartie financière et ils ne pourront être vendus ou grevés de sûreté ou de servitude ;
- la faculté de l'Etat de résilier les contrats de concession par anticipation et de racheter les contrats de concession : en vertu des règles de droit public, l'Etat dispose d'une faculté de résiliation unilatérale des concessions pour motif d'intérêt général et sous le contrôle du juge ; en outre, la convention prévoit un droit de rachat par l'Etat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour motif d'intérêt général.

Une convention de concession distincte porte sur l'exploitation du Tunnel routier Maurice Lemaire par la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône jusqu'au 31 décembre 2022. L'exploitation de cette concession est arrêtée depuis le 16 avril 2004, afin de permettre la réalisation des travaux de mise aux normes de sécurité du tunnel, dont la réouverture est prévue à la fin de l'été 2008.

La Société mère APRR est une société anonyme, enregistrée en France, et a son siège social au 36, rue du Docteur Schmitt, 21850 Saint-Apollinaire.



Elle est contrôlée par le Groupe Eiffage au travers de sa filiale Eiffarie, détenue conjointement par le groupe Eiffage et des fonds d'investissement du groupe Macquarie.

Les comptes consolidés 2007 ont été arrêtés lors du Conseil d'Administration du 26 février 2008.

### **Faits significatifs 2007**

Aucun fait significatif n'est intervenu sur l'exercice.

## **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

### *2.1. Principes de préparation des états financiers*

Les comptes consolidés établis par le Groupe APRR au 31 décembre 2007 ont été préparés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

Ces comptes sont publiés en millions d'euros.

Les actifs et les passifs sont généralement comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amorti, sous réserve des cas particuliers suivants :

- les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur ;
- les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés;
- certains actifs à long terme sont ramenés à leur valeur de recouvrement lorsque leur coût amorti excède celle-ci ;
- les provisions pour avantages sociaux à prestations définies sont évaluées selon les indications fournies en note 2.11 et au paragraphe 10.

L'évolution des normes IFRS à la clôture de l'exercice est la suivante :

- a) Les nouvelles normes, interprétations ou amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

IFRS 7 – Instruments financiers – Information à fournir et amendements complémentaires à l'IAS 1 – Présentation des états financiers – informations sur le capital. Ces normes et amendements impliquent de fournir des informations plus approfondies sur les Instruments financiers.

IFRIC 8 – Champ d'application d'IFRS 2 ; IFRIC 9 – Réévaluation de dérivés incorporés ; IFRIC 10 – Information financière intermédiaire et pertes de valeur. Ces interprétations n'ont pas d'incidence sur les états financiers du Groupe.

- b) Les normes, interprétations ou amendements suivants, ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2007 et le Groupe n'a pas anticipé leur application pour la préparation des états financiers consolidés.

IFRIC 11 – Actions propres et transactions intragroupe ; IFRS 8 – Secteurs opérationnels sont d'application respectivement en 2008 et 2009. L'interprétation IFRIC 11 n'a pas d'incidence sur les états financiers du Groupe ; L'impact de la norme IFRS 8 sur les états financiers du Groupe n'a pas été mesuré.

IFRIC 12 – Contrats de concession de service : cette interprétation, publiée par l'IASB (International Accounting Standard Board) est toujours en cours d'examen par la Union Européenne. Sa date de première application est toujours fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

A la demande du Parlement Européen, la Commission Européenne a établi un questionnaire destiné à mesurer l'impact de l'application de cette interprétation. Les résultats devraient être présentés en mars 2008 pour une décision d'approbation à prendre mi 2008.

Cette interprétation classe les contrats de concession de service public en deux catégories distinctes qui vont recevoir chacune un traitement comptable approprié :

- 1) Les contrats dans lesquels le concessionnaire est directement rémunéré par l'utilisateur et pour lesquels il supporte, in fine, le risque d'exploitation. L'actif relatif à ces contrats sera inscrit en immobilisation incorporelle, reflétant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers de l'actif. Ce modèle de l'immobilisation incorporelle s'appliquera particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par le Groupe ;
- 2) Les contrats dans lesquels le concessionnaire est rémunéré par le concédant quelles que soient les conditions d'utilisation du bien. L'actif correspondant sera inscrit en "Créances financières" amortissable selon les données financières contractuelles propres à chacune des affaires.

APRR a choisi de ne pas appliquer par anticipation cette interprétation au 31 décembre 2007. L'analyse des impacts est en cours ; l'application par le Groupe nécessitera une adaptation des règles et procédures comptables applicables aux contrats de concession, et notamment concernant les modalités de comptabilisation des provisions pour maintien en l'état de l'infrastructure.

Les comptes consolidés impliquent la prise en compte d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui affectent le montant des actifs, des passifs, des passifs éventuels, des produits et des charges à la date de réalisation des états financiers.

En particulier le groupe APRR a comptabilisé les investissements consécutifs aux contrats de concession en immobilisation corporelle.

## *2.2. Méthodes et principes de consolidation*

Les entités contrôlées par le Groupe de manière exclusive sont consolidées par intégration globale. Un tel contrôle existe lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle effectif, c'est à dire lorsque le Groupe a le pouvoir, directement ou indirectement, de contrôler les décisions opérationnelles et financières de la filiale de façon à obtenir les avantages économiques de son activité.

Les titres de participation dans les entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont évalués selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée, en l'absence de contrôle exclusif, lorsque le Groupe détient au moins 20 % de droits de vote.

Les entités dont la consolidation n'aurait pas d'effet significatif sur les comptes consolidés ne font pas partie du périmètre de consolidation.

Le Groupe APRR comprend la société-mère (Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône), la filiale AREA (Société des Autoroutes Rhône-Alpes) détenue à 99,82% (société en intégration globale) et la filiale ADELAC détenue à 49,9 % par AREA (société mise en équivalence).

### 2.3. Immobilisations mises en concession

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

Les immobilisations du domaine concédé correspondent soit à des immobilisations « non renouvelables » pendant la durée de la concession (notamment infrastructures et ouvrages d'art), soit à des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (couche de roulement, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéo surveillance, informatique, de transport et outillages). Ces immobilisations figurent au bilan pour leur coût historique de construction ou d'acquisition, net des amortissements constatés.

Les immobilisations non renouvelables proviennent des investissements initiaux et des investissements ultérieurs appelés « immobilisations complémentaires sur autoroutes en service ». Les immobilisations non renouvelables du domaine concédé sont inscrites au bilan à leur coût historique, incluant les coûts d'emprunts et certaines charges directes affectées à la construction. Elles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée comprise entre la date de leur mise en service et la date de fin de concession.

Les immobilisations d'exploitation « renouvelables » sont celles qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession ; elles font l'objet d'un amortissement calculé presque exclusivement selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée entre trois et douze ans.

Par ailleurs, certaines sections construites par l'Etat, géographiquement intégrées dans le réseau du Groupe, ont été mises à disposition d'APRR par le concédant pour la durée de la concession, à l'issue de laquelle elles seront restituées au concédant. Ces immobilisations ne figurent pas dans le bilan du Groupe.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées en déduction du coût des immobilisations.

Les frais supportés en période de construction sont incorporés au coût des ouvrages.

Les méthodes décrites ci-dessus, conformes aux normes IFRS actuellement en vigueur, seront revues lors de la mise en application de l'interprétation IFRIC 12 tel qu'exposé au point 2.1 b).

### 2.4. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations en concession dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

Pour les opérations éligibles :

- la capitalisation des frais financiers est effectuée sur la base de l'encours moyen mensuel des immobilisations ou travaux en-cours ayant fait l'objet d'un paiement au cours de l'année ;
- à cet encours moyen mensuel décaissé est affecté le taux d'intérêt effectif spécifique de l'emprunt, dans le cas où l'opération a fait l'objet d'un emprunt spécifique, ou la moyenne pondérée des taux d'intérêts effectifs des autres emprunts, pour les opérations n'ayant pas fait l'objet d'un emprunt spécifique.

### *2.5. Dépréciations des actifs*

Les conditions juridiques des contrats de concession existants et les dispositions financières qui les régissent conduisent à distinguer deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), l'une relative aux deux concessions de la Société APRR et l'autre à la concession d'AREA.

### *2.6. Autres actifs financiers*

Les autres actifs financiers comprennent notamment des titres de participation non consolidés qui sont évalués à leur coût ou à la juste valeur si celle-ci est inférieure au coût.

### *2.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Les équivalents de trésorerie sont des placements très liquides, susceptibles d'être facilement réalisés pour des montants déterminés de liquidités, pour lesquels le risque de perte de valeur est négligeable. S'agissant d'instruments de dette, ceux-ci ne peuvent avoir des échéances de plus de trois mois à la date d'achat.

Les équivalents de trésorerie étant suivis quotidiennement à la juste valeur, ils sont également évalués de cette manière au bilan, les ajustements de valeur étant portés au compte de résultat.

### *2.8. Stocks*

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition.

### *2.9. Clients et autres débiteurs*

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances inférieures à six mois. Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

### *2.10. Emprunts*

Les emprunts sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement ainsi que les frais d'émission.

### *2.11. Avantages aux personnels à prestations définies*

Les avantages aux personnels à prestations définies comprennent les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail. La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Les actifs dédiés à la couverture des engagements sont retenus à la juste valeur et sont déduits de la dette actuarielle pour la présentation du bilan.

La société applique la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels.

### *2.12. Provisions*

La part à plus d'un an des provisions pour retraite et médailles du travail a été classée en provisions non courantes.

La part à moins d'un an des provisions ci-dessus et les autres provisions ont été classées en provisions courantes.

### *2.13. Contrats de locations*

Pour les contrats de location simple dans lesquels le Groupe est preneur (matériels, bureaux, parkings, immeubles), le loyer est constaté en étalant linéairement sur la durée du contrat de location l'ensemble des dépenses certaines liées à ces contrats, y compris les coûts de mise en place.

Les biens construits par le groupe et faisant l'objet de contrats de location simple (location de fibres optiques auprès des opérateurs de télécommunication, utilisation des aménagements réalisés par le Groupe sur les aires d'autoroutes par des exploitants d'installations commerciales) figurent à l'actif du Groupe et sont comptabilisés selon la même méthode que les autres immobilisations corporelles. La part certaine des produits relatifs à ces contrats est comptabilisée en résultat sur la durée du contrat selon la méthode linéaire ; les loyers conditionnels ne sont comptabilisés en produits que lorsqu'ils sont acquis.

A ce jour, le Groupe ne dispose d'aucun contrat de location financement, que ce soit en tant que preneur, ou en tant que bailleur.

### *2.14. Chiffre d'affaires et autres produits*

Les produits sont comptabilisés lors de la réalisation de la prestation.

### *2.15. Subventions publiques*

Les subventions publiques, reçues pour assurer le financement de certaines sections autoroutières, sont inscrites en déduction des actifs concernés.

### *2.16. Impôts sur les bénéfices*

Les impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires existant entre la valeur au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Ils sont évalués sur la base des taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporaires, dans la mesure où ces taux sont votés à la clôture de l'exercice.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés qu'en fonction de leur probabilité de récupération.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés puisqu'ils concernent le même groupe fiscal et se rapportent à des opérations intervenues depuis l'option pour ce régime fiscal.

### *2.17. Instruments dérivés*

Leur traitement comptable dépend de la qualification en tant que couverture. Les couvertures de flux de trésorerie donnent lieu à une comptabilisation en capitaux propres de la variation de « juste valeur » considérée comme efficace des instruments dérivés. Ces montants sont repris en résultat lorsque les flux couverts sont enregistrés en résultat.

La couverture d'une dette à taux fixe par un swap emprunteur de taux variable est une couverture de juste valeur. Les variations de valeur de l'instrument couvert (pour la partie du risque couverte) et de l'instrument de couverture (dans sa totalité) sont enregistrées en résultat.

### *2.18. Information sectorielle*

Le Groupe a une seule activité constituée par l'exploitation de deux réseaux autoroutiers dans le cadre de contrats de concession venant à échéance à la même date en 2032. Ces deux réseaux sont situés uniquement en France. Il en résulte qu'aucune information par secteur d'activité ou par zone géographique n'est fournie dans les comptes consolidés.

### *2.19. Options de présentation*

Les actifs et passifs sont classés sous la présentation courant / non courant.

Dans le compte de résultat les charges d'exploitation sont présentées par nature.

### 3. ACTIFS NON COURANTS

#### Année 2007

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
<b>a) Valeurs brutes</b>				
Immobilisations mises en concession	11 652	483	(57)	12 078
Participations dans les entreprises associées	1		(0)	1
Titres de participation non cotés	12	2	(6)	8
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	3	0	(0)	3
Autres actifs financiers	18	5	(0)	22
Total autres actifs financiers	33	7	(6)	33
Total des valeurs brutes	11 686	490	(63)	12 113

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
<b>b) Amortissements et pertes de valeur <sup>(1)</sup></b>				
Total immobilisations mises en concession	(4 408)	(351)	62	(4 698)
Participations dans les entreprises associées	-			-
Titres de participation non cotés	-	(2)		(2)
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	-			-
Autres actifs financiers	-			-
Total autres actifs financiers	-	(2)	-	(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(4 408)	(353)	62	(4 700)
Immobilisations nettes (a-b)	7 277	136	(2)	7 412

(1) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de 2007

L'augmentation des immobilisations en concession de l'année 2007 est notamment due aux travaux d'élargissements et aux travaux effectués sur le tunnel Maurice Lemaire.

Elle inclut 12,7 millions d'euros d'intérêts capitalisés, contre 10,5 millions d'euros en 2006.

#### Année 2006

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
<b>a) Valeurs brutes</b>				
Immobilisations mises en concession	11 357	357	(63)	11 652
Participations dans les entreprises associées	1	1	-	1
Titres de participation non cotés	8	6	(2)	12
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	3	0	(0)	3
Autres actifs financiers	553	6	(541)	18
Total autres actifs financiers	563	12	(543)	32
Total des valeurs brutes	11 921	370	(605)	11 686

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
<b>b) Amortissements et pertes de valeur <sup>(1)</sup></b>				
Total immobilisations mises en concession	(4 136)	(336)	64	(4 408)
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-
Titres de participation non cotés	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Total autres actifs financiers	-	-	-	-
Total amortissements et pertes de valeur	(4 136)	(336)	64	(4 408)
Immobilisations nettes (a-b)	7 786	33	(542)	7 277

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Marchés de travaux signés et non exécutés	278,2	161,8

Par ailleurs, le montant total des opérations de construction, d'élargissements ou de création de nouveaux diffuseurs que le Groupe s'est engagé à réaliser est estimé à 1 105 M€ sur la période 2008 – 2013.

#### 4. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La participation dans les entreprises associées représente la part du Groupe dans la société concessionnaire ADELAC.

La société AREA détient 49,9 % du capital de la société ADELAC, qui a été retenue en 2005 par l'Etat pour réaliser, en concession, une nouvelle section de 19 km de l'autoroute A41 entre Saint-Julien en Genevois et Villy le Pelloux. Le contrat de concession, d'une durée de 55 ans, a été publié au Journal Officiel le 28 octobre 2005, et le délai de réalisation des travaux est de 38 mois, soit une mise en service prévue à la fin de l'année 2008.

Les principales données financières relatives à cette participation sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires : 0,0 M€
- Résultat net : - 0,2 M€
- Capitaux propres au 31/12/2007 : 4,1 M€
- Dettes financières : 635,7 M€
- Total bilan : 702,7 M€

#### 5. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Clients et comptes rattachés - péages	64,9	76,0
Clients et comptes rattachés - autres activités	47,6	48,5
Dépréciations des créances clients	(8,6)	(9,1)
Clients et autres débiteurs	103,9	115,3



## 6. AUTRES ACTIFS COURANTS

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Etat - TVA	22,5	17,9
Autres créances diverses	43,7	15,7
Charges constatées d'avance	22,6	23,0
Autres	1,1	3,5
Autres actifs courants	89,9	60,2

## 7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Trésorerie	25,7	25,2
Equivalents de trésorerie	46,1	105,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	71,8	130,5

## 8. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS

(Millions d'Euros)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total au 31/12/2007
<b>Actifs financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Trésorerie	25,7			25,7
Equivalents de trésorerie	46,1			46,1
Sous total actifs financiers	71,8	0,0	0,0	71,8
<b>Passifs financiers : courants et non courants</b>				
Emprunts à long terme		2 006,1	4 188,1	6 194,2
Partie à moins d'un an des emprunts long terme	538,3			538,3
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	188,0			188,0
Sous total passifs financiers	726,4	2 006,1	4 188,1	6 920,6
<b>Actifs financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Trésorerie	25,2			25,2
Equivalents de trésorerie	105,3			105,3
Sous total actifs financiers	130,5	0,0	0,0	130,5
<b>Passifs financiers : courants et non courants</b>				
Emprunts à long terme		1 999,0	3 817,0	5 816,0
Partie à moins d'un an des emprunts long terme	548,6			548,6
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	202,4			202,4
Sous total passifs financiers	751,1	1 999,0	3 817,0	6 567,1

Quatre nouveaux emprunts ont été contractés en 2007 :

- deux emprunts auprès de la CNA pour 24 millions d'euros,
- un auprès de la BEI, pour 100 millions d'euros,
- un auprès d'un syndicat bancaire, pour 500 millions d'euros.

Sur un crédit syndiqué de 1800 millions d'euros accordé au groupe APRR, 955 millions d'euros ont été appelés au 31 décembre 2007, contre 685 millions au 31 décembre 2006.

## 9. CAPITAL

	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Euros</i>
<i>Actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31/12/2007</i>	113 038 156	33 911 447,00

La valeur nominale des actions est de 0,30 €.

Le nombre d'actions et leur nominal n'ont pas évolué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La société ne détient aucune de ses actions en propre. Par ailleurs les actions ne sont affectées d'aucun droit, préférences ou restrictions.

## 10. PROVISIONS

	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	A la fin de l'exercice
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	16,7	2,4			(0,2)	18,9
Provisions pour médailles du travail	1,6		(0,2)	(0,0)	(0,0)	1,3
<b>Provisions non courantes</b>	<b>18,3</b>	<b>2,4</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>20,2</b>
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	0,1				0,2	0,3
Provisions pour médailles du travail	0,2				0,0	0,2
Provisions pour risques et charges	15,4	5,7	(3,3)	(4,8)		13,0
<b>Provisions courantes</b>	<b>15,7</b>	<b>5,7</b>	<b>(3,3)</b>	<b>(4,8)</b>	<b>0,3</b>	<b>13,5</b>

Une provision de 4,8 millions d'euros a été constituée au titre des engagements pris par le groupe dans le cadre des accords CATS signés en 2007, et comptabilisée en tant que « termination benefits ».

La provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel pour la population concernée, avec un âge moyen de départ en retraite de 60 ans (compte tenu de la spécificité de cette population), selon les mêmes hypothèses d'actualisation que la provision pour indemnités de fin de carrière, et avec l'hypothèse qu'un salarié sur deux demanderait à bénéficier du dispositif.

Elle couvre la prime versée au salarié lors de son adhésion au dispositif, ainsi que l'indemnité de remplacement jusqu'au départ en retraite effectif du salarié, pour la part restant à la charge de la société.

## **11. AVANTAGES DU PERSONNEL A PRESTATIONS DEFINIES**

Ces avantages consistent en des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail.

### **Hypothèses retenues**

	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Taux d'actualisation	5,25%	4,00%	5,25%	4,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Taux de progression des salaires	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Tables de mortalité hommes	TH 03-05	TD 00-02	TH 03-05	TD 00-02
Tables de mortalité femmes	TF 03-05	TV 00-02	TF 03-05	TV 00-02
Age de départ en retraite cadre	63 ans	65 ans	63 ans	65 ans
Age de départ en retraite non cadre	63 ans	63 ans	63 ans	63 ans
Taux de charges sociales	45,00%	45,70%	0,00%	0,00%

Le taux de rendement attendu des actifs du régime est de 4,0 % en 2006 et 5,25 % en 2007.

Le taux de rendement réel pour l'exercice 2007 est de 4,76 % en 2006 et 4,70 % en 2007.

### **Evolution de l'exercice**

<b>(Millions d'Euros)</b>	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Dette actuarielle au début de l'exercice	22,7	21,8	1,6	1,5
Coût des services rendus	1,7	1,7	0,2	0,1
Intérêts de la dette actuarielle	0,9	0,9	0,1	0,0
Prestations payées	(1,0)	(1,3)	(0,2)	(0,2)
Pertes (gains) actuariels générés	(2,6)	(0,3)	(0,2)	0,1
Dette actuarielle en fin d'exercice	21,7	22,7	1,5	1,6

### **Charge comptabilisée**

<b>(Millions d'Euros)</b>	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Coût total des services de l'année	1,7	1,7	0,2	0,1
Coût financier	0,9	0,9	0,1	0,0
Rendement attendu des actifs du régime	(0,2)	(0,3)	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels non comptabilisés	0,0	0,0	(0,2)	0,1
Charge (produit) comptable	2,4	2,3	0,0	0,3

La charge correspondante est comptabilisée dans les charges de personnel.

## Couverture des engagements

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2007	2006	2007	2006
Couverture au début de l'exercice	5,1	6,5	0,0	0,0
Rendement attendu des fonds	0,2	0,3	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	(0,2)	(0,3)	0,0	0,0
Versements effectués par les régimes	(1,0)	(1,3)	0,0	0,0
Couverture en fin d'exercice	4,1	5,1	0,0	0,0

(Millions d'Euros)	2007	2006	2005	2004
Dette actuarielle indemnités de fin de carrière	21,7	22,7	21,8	19,5
Juste valeur des actifs du régime	4,1	5,1	6,5	1,8
Ecart	17,6	17,6	15,4	17,7

## Eléments différés

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2007	2006	2007	2006
Au début de l'exercice	0,8	0,9	0,0	0,0
Pertes (gains) sur actifs	0,2	0,3	0,0	0,0
Pertes (gains) sur dette actuarielle	(2,6)	(0,3)	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels en fin d'exercice	(1,6)	0,8	0,0	0,0

## Réconciliation de la dette actuarielle et de la provision constatée

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2007	2006	2007	2006
Provision constatée	19,2	16,8	1,5	1,6
Ecart actuariel	(1,6)	0,8	0,0	0,0
Couverture des engagements	4,1	5,1	0,0	0,0
Dette actuarielle	21,7	22,7	1,5	1,6

Le montant des dépenses que le Groupe s'attend à payer en 2008 au titre des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail est de 0,5 millions d'euros.

## 12. RISQUES FINANCIERS ET INSTRUMENTS DERIVES

### **Risque de change**

Le groupe APRR opère principalement dans les pays de la zone euro et principalement en France. Il supporte un risque de change limité sur les transactions qu'il effectue.

Le financement externe du Groupe est libellé exclusivement en euros.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est maîtrisé via la régularité des flux d'encaissement de trésorerie et de remboursement de la dette.

Le Groupe s'est engagé vis-à-vis de la CNA et des prêteurs du crédit syndiqué à respecter les deux ratios suivants :

- le ratio dette nette / Ebitda doit rester inférieur à 7,0
- le ratio Ebitda / charges financières nettes doit rester supérieur à 2,2

Au 31 décembre 2007, la valeur de ces deux ratios est respectivement de 5,7 et de 3,4.

Pour sa gestion courante, il dispose d'un crédit syndiqué de 1 800 millions d'euros à taux variable dont 955 millions d'euros ont été appelés en 2007.

Le Groupe a mis en place au cours de l'exercice un nouveau crédit de 500 M€, à taux variable, d'une durée de 7 ans, et un crédit BEI à taux fixe de 100 M€, d'une durée de 15 ans.

Il a également mis en place un programme EMTN d'un montant de 6 000 M€, dont le prospectus a été déposé auprès de la bourse du Luxembourg le 3 octobre.

Les placements de trésorerie et les opérations de couverture ne sont réalisés qu'avec des établissements financiers notoirement réputés.

## Risque de taux

Le financement du Groupe est assuré essentiellement en taux fixe.

Le Groupe n'encourt pas de risque significatif sur ses charges d'intérêt lié à une hausse de taux.

(Millions d'Euros)	Valeur comptable 31/12/07	Juste valeur 31/12/07	Valeur comptable 31/12/06	Juste valeur 31/12/06
<b>Actifs :</b>				
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	71,8	71,8	130,5	130,5
Prêts	2,6	2,6	2,6	2,6
Swaps de taux d'intérêts	21,9	21,9	17,2	17,0
Autres actifs financiers	6,3	6,3	12,5	12,5
Clients et autres débiteurs	103,9	103,9	115,3	115,3
Autres actifs courants	89,9	89,9	60,2	60,2
<b>Passifs :</b>				
Emprunts à taux variable	2 203,8	2 294,8	1 429,8	1 517,4
Emprunts à taux fixe	4 467,3	4 829,2	4 892,7	5 436,5
Swaps de taux d'intérêt	43,5	43,5	24,9	24,9
Autres passifs financiers	206,0	206,0	220,0	220,0
Fournisseurs et autres créanciers	178,0	178,0	150,9	150,9
Autres passifs non courants	43,2	43,2	47,4	47,4
Autres passifs	141,3	141,3	138,8	138,8

La juste valeur des instruments dérivés ont été évalués sur la base de la valeur marked to market communiquées par les différentes contreparties.

Au 31 décembre 2007, le Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône dispose de plusieurs contrats dérivés :

- Deux swaps, (l'un contracté en 2004, au terme duquel la société reçoit un taux fixe sur nominal et paye un taux fixe sur nominal inflaté, l'autre contracté au cours du premier semestre 2005 pour le neutraliser), dont la somme des valeurs de marché est considérée nulle.
- Une structure de neuf contrats dérivés (dont 5 swaps receveurs de taux fixes et payeurs de taux variables bénéficiant de la qualification comptable de couverture de juste valeur, et 4 contrats optionnels visant à encadrer dans une certaine mesure l'exposition à une hausse de taux qui ont été traités en tant qu'instruments autonomes), mise en place au second semestre 2005, dans le cadre d'un programme de variabilisation portant sur un nominal de 450 millions d'emprunts adossés à concurrence de :
  - 208,4 millions d'euros à la ligne CNA 4,50% échéance 28 mars 2018,
  - 150 millions d'euros à la ligne CNA 5,25% 30 janvier 2017,
  - 91,6 millions d'euros à la ligne CNA 4,50% échéance 25 avril 2010.

Une analyse de sensibilité a été effectuée sur la base de la dette au 31 décembre 2007.

Une variation de 100 points de base des taux variables aurait une incidence de 19,8 millions d'euros sur le résultat financier, soit 13,0 millions sur le résultat net.

### **Risque lié à l'inflation**

Les tarifs des péages sont revus annuellement sur la base d'une formule d'indexation basée sur l'inflation.

Pour couvrir le risque lié à une faible évolution de l'inflation, le groupe a mis en place deux swaps contractés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2005 portant sur un nominal total de revenus de 150 millions d'euros (dont 90 M€ d'échéance avril 2018 pour société des Autoroutes Paris Rhin Rhône et 60 millions d'euros d'échéance avril 2012 pour AREA) aux termes des quels le Groupe échange des flux calculés par référence à la formule d'indexation des péages inscrite à son cahier des charges de concession appliquée à une inflation fixe proche de 2% s'agissant des flux reçus et à l'inflation réelle constatée s'agissant des flux payés annuellement.

### **Autres informations sur les instruments financiers dérivés**

Concernant les instruments financiers dérivés, les swaps de revenus (2 contrats) et les swaps payeurs taux fixe – emprunteurs taux variable (5 contrats) ont été qualifiés respectivement en tant que couverture de flux de trésorerie et couverture de juste valeur.

La variation de juste valeur des swaps de revenus est comptabilisée directement en capitaux propres, pour un montant de – 6,9 millions d'euros en 2007 contre + 10,1 millions d'euros en 2006 (hors impôts différés). Aucune inefficacité n'a été constatée dans les comptes au titre de la couverture des flux de trésorerie.

La variation de juste valeur des swaps prêteurs taux fixe – emprunteurs taux variable est quant à elle comptabilisée dans le compte de résultat. Au titre de la couverture de juste valeur, le risque de taux couvert dans la dette a été réévalué pour un montant de – 5,5 millions d'euros en 2007 contre – 16,0 millions d'euros en 2006 (hors impôts différés). La couverture étant parfaite, les écritures comptables n'ont pas généré d'inefficacité dans les comptes.

Les autres instruments dérivés n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture et suivent en conséquence les règles comptables générales relatives aux instruments dérivés. La variation de juste valeur des autres instruments financiers dérivés est comptabilisée en compte de résultat, pour un montant de - 1,9 millions d'euros en 2007 contre - 2,6 millions d'euros en 2006.

## Risque de crédit

(Millions d'Euros)	Année 2007
Créances en retard d'échéance compris entre 0 et 3 mois	1,7
Créances en retard d'échéance compris entre 3 et 6 mois	1,1
Créances en retard d'échéance de plus de 6 mois	11,1
Créances en retard d'échéances	13,8

Ces créances en retard font l'objet de provisions à hauteur d'environ 75 % de leur montant global.

Les créances en retard d'échéance à plus de 6 mois incluent à hauteur de 7,8 millions d'euros des créances détenues sur la société France Télécom, qui font l'objet d'un litige et qui ont été provisionnées à 100 %.

En dehors de celles mentionnées ci-dessus, les créances en retard sont réparties sur un nombre de clients très important, du fait de la nature de notre activité, et il n'est donc pas possible de porter une appréciation globale sur leur qualité financière.

## Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe APRR. Les risques pris en charge sont de toute nature : risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté ainsi que sur une « Politique de gestion des risques » approuvée par la Direction Générale.

L'année 2007 a permis la mise en œuvre effective de la politique de gestion des risques décidée en 2006. En particulier, la cartographie des risques du Groupe a été mise à jour.

## 13. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Avances et acomptes reçus sur commandes	(2,2)	(2,4)
Dettes fiscales et sociales	(117,4)	(112,8)
Produits constatés d'avance	(8,4)	(8,5)
Autres dettes	(13,4)	(15,0)
Autres passifs courants	(141,3)	(138,8)
Produits constatés d'avance	(43,2)	(47,4)
Autres passifs non courants	(43,2)	(47,4)

## 14. CHIFFRE D'AFFAIRES

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Péages	1 752,6	1 623,6
Redevances des installations commerciales	31,6	28,6
Location des installations de télécommunication	11,2	11,8
Autres produits	7,1	6,1
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 802,6</b>	<b>1 670,2</b>

Les redevances des installations commerciales sont perçues auprès des tiers exploitant les installations commerciales situées sur les aires de service.

La location des installations de télécommunication correspond essentiellement aux locations de fibres optiques ou de pylônes à des opérateurs de télécommunication.

## 15. ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Energie	(11,0)	(11,3)
Fournitures	(9,3)	(11,3)
Pièces détachées	(6,0)	(4,9)
Entretien des infrastructures	(49,1)	(35,5)
Entretien courant	(17,2)	(17,5)
Autres charges externes	(69,7)	(72,7)
<b>Achats et charges externes</b>	<b>(162,3)</b>	<b>(153,2)</b>

## 16. CHARGES DE PERSONNEL

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Salaires et traitements	(113,4)	(119,4)
Charges sociales et engagements sociaux différés	(69,8)	(67,2)
Intéressement et abondement	(12,4)	(13,1)
Participation	(13,3)	(9,6)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(208,9)</b>	<b>(209,3)</b>

<b>Effectifs :</b>	<b>Année 2007</b>	<b>Année 2006</b>
Cadres	526	544
Agents de maîtrise	1 727	1 652
Employés	1 784	1 963
<b>Total effectif</b>	<b>4 036</b>	<b>4 159</b>



## ***17. IMPOTS ET TAXES***

<b>(Millions d'Euros)</b>	<b>Année 2007</b>	<b>Année 2006</b>
Taxe d'aménagement du territoire	(134,7)	(131,1)
Taxe professionnelle	(45,3)	(53,0)
Redevance domaniale	(42,9)	(42,0)
Autres impôts et taxes	(5,9)	(5,6)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(228,8)</b>	<b>(231,7)</b>

## ***18. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS***

<b>(Millions d'Euros)</b>	<b>Année 2007</b>	<b>Année 2006</b>
Amortissements	(345,5)	(329,2)
Autres dotations nettes aux provisions	3,3	1,5
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(342,2)</b>	<b>(327,7)</b>

## ***19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION***

<b>(Millions d'Euros)</b>	<b>Année 2007</b>	<b>Année 2006</b>
Dotations nettes aux provisions actif circulant	0,5	(0,3)
Plus ou moins values de cession	2,0	0,4
Autres	1,3	(5,0)
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>3,9</b>	<b>(4,9)</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>1,6</b>	<b>(3,0)</b>

## ***20. PRODUITS FINANCIERS***

<b>(Millions d'Euros)</b>	<b>Année 2007</b>	<b>Année 2006</b>
Produits nets sur cession de VMP	7,0	19,6
Produits sur instruments dérivés liés à la dette	0,1	0,1
Autres produits financiers	2,4	2,1
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie</b>	<b>9,5</b>	<b>21,7</b>

## 21. CHARGES FINANCIERES

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Intérêts et charges financières assimilées	(362,9)	(367,0)
Charges sur instruments financiers liés à la dette	(2,6)	(3,3)
Transfert de charges financières	12,7	10,6
Coût de l'endettement financier brut	(352,7)	(359,6)

Les commissions de non utilisation sur les lignes de crédit se sont élevées à 1,1 millions d'euros en 2007 contre 1,2 en 2006.

Les titres et créances de la filiale Park + ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 2,1 millions d'euros.

## 22. IMPOTS SUR LE RESULTAT

### Charge d'impôt sur les résultats

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Charge d'impôt courant	(180,9)	(137,0)
Charge (produit) d'impôt différée	0,7	(2,6)
Charge d'impôt de l'exercice	(180,2)	(139,6)

### Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Résultat net de l'ensemble consolidé	340,9	263,3
Impôt sur les résultats	180,2	139,6
Résultat mis en équivalence	0,0	0,1
Résultat comptable avant impôt	521,1	403,0
Taux d'impôt applicable	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique calculée sur le résultat consolidé avant impôt et résultat mis en équivalence	179,4	138,7
Différences permanentes	0,7	(0,3)
Autres différences	0,1	1,2
Charge d'impôt comptabilisée	180,2	139,6

### **Ventilation des impôts différés**

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
<b>Actifs résultant de</b>		
Provisions pour retraite et assimilés	(8,3)	(5,8)
Provisions congés payés	(5,5)	(5,4)
Participation des salariés	(4,6)	(3,3)
Retournements de swaps	(8,6)	(10,4)
Autres	(2,0)	(1,5)
<b>Actifs d'impôt différé</b>	<b>(29,0)</b>	<b>(26,4)</b>
<b>Passifs résultant de</b>		
Charges immobilisées, nettes des amortissements	188,1	187,4
Amortissement de caducité sur immobilisations renouvelables	41,4	41,4
Autres	11,5	12,7
<b>Passifs d'impôt différé</b>	<b>240,9</b>	<b>241,5</b>
<b>Impôt différé passif net</b>	<b>212,0</b>	<b>215,1</b>

### **23. RESULTAT PAR ACTION**

Le nombre moyen d'actions a été calculé en tenant compte du nombre de jours écoulés depuis les dates des opérations ayant affecté le capital.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(En millions euros)	Année 2007	Année 2006
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat de base par action	340,9	263,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	113 038 156	113 038 156
Résultat par action en euros	3,02	2,33
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat dilué par action	340,9	263,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	113 038 156	113 038 156
Résultat dilué par action en euros	3,02	2,33

Il n'existe aucun instrument de dilution.

### **24. DIVIDENDE**

La société a distribué en 2007 au titre de dividendes la somme de 4,74 euros par action, dont 3,48 € par action ont été prélevés sur le compte de primes d'émission.

Par ailleurs un acompte sur dividende de 1.03 € par action, à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, a été mis en paiement en décembre 2007.

## 25. ENGAGEMENTS

---

### Engagements donnés

	31/12/2007	31/12/2006
Cautions diverses	133,7	133,7
Réintégration fiscale AREA	4,9	6,6
Travaux à engager (1% paysage)	0,2	1,2
<b>Total</b>	<b>138,8</b>	<b>141,5</b>

### Engagements recus

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Cautions bancaires	86,1	68,4
Autres engagements	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>86,1</b>	<b>68,4</b>

### Loyers à payer sur contrats de location simple

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Paiements futurs à un an	0,5	1,3
Paiements futurs entre 1 et 5 ans	0,2	1,5
Paiements futurs à plus de 5 ans		
<b>Total paiements futurs</b>	<b>0,7</b>	<b>2,8</b>

### Loyers à recevoir sur contrats de location simple

(Millions d'Euros)	31/12/2007	31/12/2006
Encaissements futurs à un an	31,6	28,5
Encaissements futurs entre 1 et 5 ans	104,5	104,1
Encaissements futurs à plus de 5 ans	69,0	69,5
<b>Total Encaissements futurs</b>	<b>205,1</b>	<b>202,1</b>

## 26. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les parties liées du Groupe comprennent les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable (coentreprises et sociétés mises en équivalence), les actionnaires qui exercent un contrôle conjoint sur les coentreprises du Groupe, les actionnaires minoritaires qui exercent une influence notable sur les filiales du Groupe, les mandataires sociaux, dirigeants et administrateurs du Groupe, ainsi que les sociétés dans lesquelles ceux-ci exercent le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, ou détiennent un droit de vote significatif.

Les transactions significatives enregistrées avec des parties liées sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Société	Nature	Type	Montant	dette (créance)
Groupe Eiffage	Prestations diverses	Produits	0,9	
	Travaux	Charges	9,3	
	Travaux	Investissements	116,2	9,5
Eiffarie	Mise à disposition de personnel	Charges	0,7	0,1
Axxès	Télépéage PL	Charges	0,7	(18,0)
	Avance de trésorerie	Créance		(1,0)
SIRA	Prestations radio Autoroute Info	Charges	2,1	
	Prestations diverses	Produits	0,4	(0,3)
Park +	Avance de trésorerie	Produits	0,2	(3,2)
Adelac	Prestations diverses	Produits	0,3	
	Travaux	Investissements	3,3	(0,1)

Les travaux conclus avec le groupe Eiffage le sont à des conditions de marché et après mise en concurrence.

## 27. INDICATEURS DE GESTION

(Millions d'Euros)	Année 2007	Année 2006
Marge brute d'autofinancement	688	593
EBITDA	1 208	1 068
EBITDA / chiffres d'affaires	67,0%	64,0%

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel avant amortissements et provisions.

## 28. EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture annuelle 31 décembre 2007.